



Modalités de mise en oeuvre du plan

Hervé SIMON
Chef du Service Régional de l'Alimentation
DRAAF Aquitaine

Direction générale de l'alimentation



Fonctionnement



Trois niveaux de réflexion et décision :

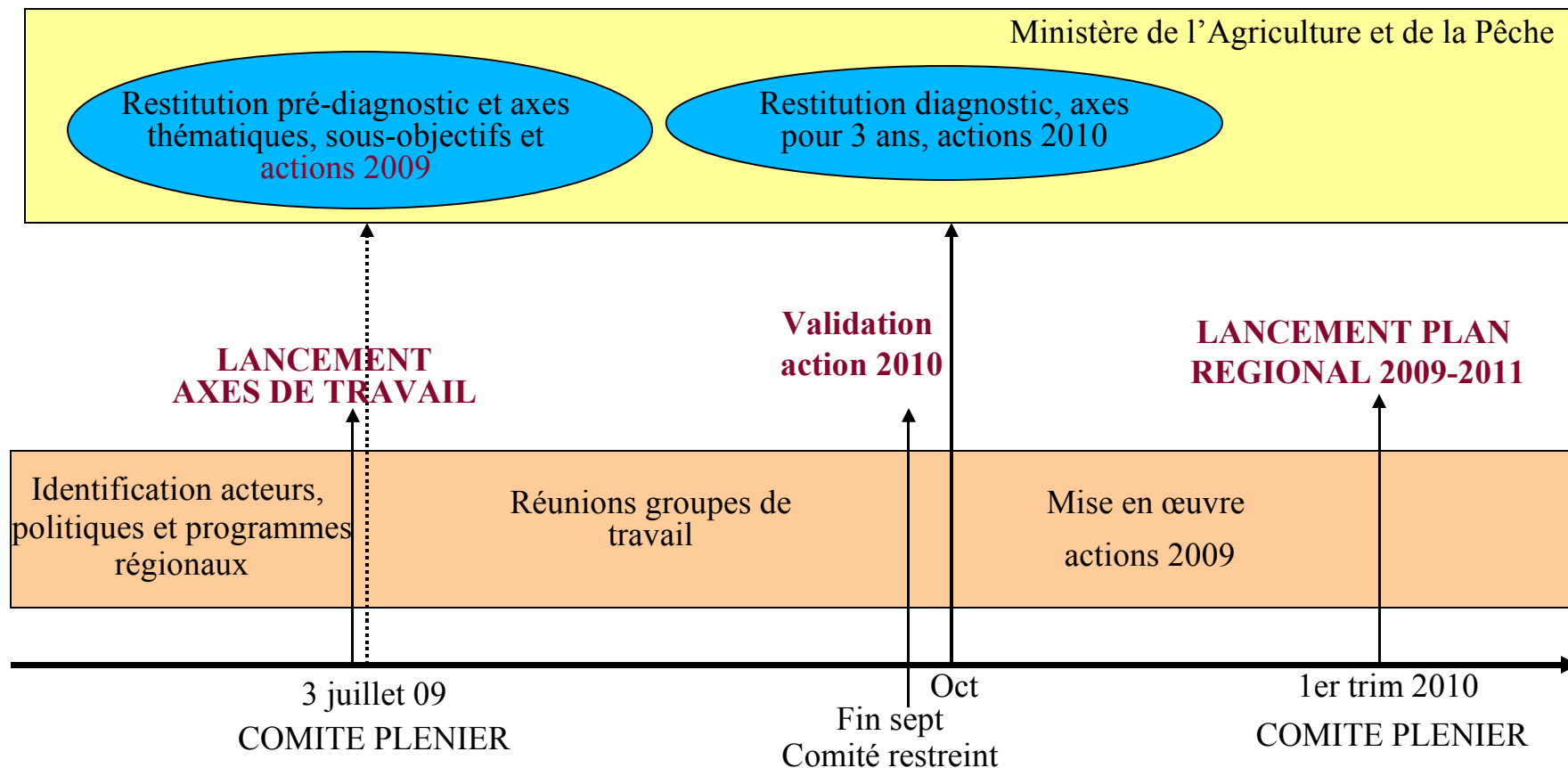
- **COMITE PLENIER** qui se réunira 1 fois/an (au cours du 1er trimestre) pour le bilan de l'année écoulée et lancement des groupes de travail
- **COMITE restreint (institutionnels)** qui se réunira au moins 1 fois/an (dernier trimestre) pour la validation et suivi des actions
- Des **groupes de travail** par thématique chargés de faire émerger les actions pour l'année à venir (et pour 2009, en + affiner le diagnostic et les axes de travail)

Pour information : les indicateurs de réalisation ainsi que les plans d'actions sont à transmettre au Ministère à la fin du mois de septembre de chaque année

Echéancier jusqu'en 2010



- Actions 2009, définies en dehors des groupes de travail



- courant juillet : au moins 1 groupe de travail « offre et éducation alimentaire des jeunes »

Inscription groupes de travail



- Inscription aux 5 groupes de travail, avant le 16 juillet, sur le site de la DRAAF (<http://www.draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>) rubrique « alimentation »

1/ Education et offre alimentaire des jeunes

2/ Education et offre des plus démunis

3/ Se rapprocher des consommateurs

4/ Amélioration de la qualité nutritionnelle des produits alimentaires

5/ Offre alimentaire en restauration collective (introduction de produits bio, offre nutritionnelle en restauration scolaire)

Vu la diversité des personnes en charge des questions d'alimentation, nous n'avons pas pu identifier et contacter tous les acteurs, n'hésitez pas à nous faire connaître les organismes concernés et/ou à leur transmettre les informations